



Quatre-vingt-quinzième session

EB95.R3

Point 6 de l'ordre du jour

17 janvier 1995

## Nomination du Directeur régional pour l'Europe

Le Conseil exécutif,

Vu l'article 52 de la Constitution et l'article 4.5 du Statut du Personnel; et

Vu la désignation et la recommandation faites par le Comité régional de l'Europe à sa quarante-quatrième session;

1. NOMME à nouveau le Dr Jo Eirik Asvall en qualité de Directeur régional pour l'Europe; et
2. AUTORISE le Directeur général à établir pour le Dr Jo Eirik Asvall un contrat pour une période de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> février 1995, sous réserve des dispositions du Statut et du Règlement du Personnel.

Quatrième séance, 17 janvier 1995  
EB95/SR/4

= = =